



SEMINAIRE REGIONAL SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL

CLASSIFICATION ELARGIE DES SERVICES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS (EBOPS2010)

Addis-Abéba, ETHIOPIE

12-18 mai 2014

PLAN DE LA PRESENTATION

INTRODUCTION

CADRE CONCEPTUEL DE LA CLASSIFICATION ELARGIE DES SERVICES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS (EBOPS 2010)

PRINCIPALES MODIFICATIONS PAR RAPPORT AU MBP5/EBOPS 2002

CONCORDANCE ENTRE EBOPS 2010 et CPC version 2

PRESENTATION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES SERVICES DANS LES PAYS DE L'UEMOA

CONCLUSION

INTRODUCTION (1/2)

La classification élargie des services de la balance des paiements 2010 (EBOPS 2010) :

- destinée à produire des statistiques détaillées sur les activités de services permettant ainsi de répondre aux besoins de renseignements des pays dans le cadre de l'Accord Général sur le commerce des Services (AGCS).
- s'inspire de la sixième édition du Manuel du FMI de la Balance des Paiements et de la Position Extérieure Globale (MBP6).

INTRODUCTION (2/2)

L'EBOPS 2010 offre :

- une ventilation plus poussée des composantes des services en sous-catégories ;
- contient plusieurs postes supplémentaires destinés à enregistrer des renseignements sur les transactions de services (voyages , services d'assurance, etc.)

I - CADRE CONCEPTUEL DE LA CLASSIFICATION ELARGIE DES SERVICES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS (EBOPS) 2010 (1/5)

1.1 PRINCIPES ESSENTIELS

Les services sont les résultats d'une activité de production qui modifie l'état de l'unité qui les consomme ou qui facilite l'échange de produits ou d'actifs financiers.

Principes adoptés par le Manuel des Statistiques du Commerce International des Services 2010 (MSCIS 2010) sont identiques à ceux prescrits dans le MBP6, le Système de Comptabilité nationale 2008 (SCN 2008) et l'EBOPS 2010.

La classification élargie des services de la balance des paiements EBOPS 2010 est un sous-système désagrégé des services du MBP6.

1.2 LES COMPOSANTES DE EBOPS 2010

L'EBOPS 2010 et le MBP6 comprennent douze (12) postes de services, contre onze (11) dans MBP5/EBOPS 2002 :

- les postes sont Identifiés et ventilés dans une liste de composantes types et complémentaires ;
- EBOPS 2010 offre une ventilation plus poussée de ces composantes en sous-catégorie.

Les principaux postes sont :

- 1- Service de fabrication fournis sur les intrants physiques détenus par des tiers ;
- 2- Services d'entretien et de réparation non inclus ailleurs (n.i.a.) ;
- 3- Transports ;
- 4- Voyages ;

1.2 LES COMPOSANTES DE EBOPS 2010 (SUITE)

- 5- Construction ;
- 6- Services d'assurance et de pension ;
- 7- Services financiers ;
- 8- Frais pour usage de propriété intellectuelle n.i.a.
- 9- Services de télécommunication, d'informatique et d'information ;
- 10- Autres services aux entreprises ;
- 11- Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs ;
- 12- Biens et Services des administrations publiques (n.i.a.).

Cette classification fournit une ventilation plus détaillée dans certains domaines et permet de répondre à un certain nombre de besoins des utilisateurs.

I -CADRE CONCEPTUEL DE LA CLASSIFICATION ELARGIE DES SERVICES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS (EBOPS) 2010 (4/5)

Quelques particularités :

3. Transport : Deux types de classification de la rubrique « transport »

Alternative 1 : Classification selon le mode de transport (Maritime, Aérien et Autres). Dans ce cadre, on peut distinguer pour chaque mode (passager, fret et autres).

En outre, l'EBOPS 2010 distingue neuf modes de transports : maritimes, aériens, spatiaux, ferroviaires, routiers, par voies navigables intérieures, par conduites, distribution d'électricité et autres services de transports auxiliaires et connexes. Les transports incluent aussi les services postaux et de messagerie.

Alternative 2 : Regroupement des données suivant le mode passager, fret et autres.

Le mode « autres » inclurait « services postaux et de messagerie » et « autres »

I - CADRE CONCEPTUEL DE LA CLASSIFICATION ELARGIE DES SERVICES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS (EBOPS) 2010 (5/5)

Quelques particularités :

4. Voyage : Diffère de la plupart des catégories du fait qu'elle se caractérise par l'activité du consommateur.

- Ne se réfère pas à un produit particulier et recouvre les dépenses consacrées aux biens et aux services (hébergement, nourriture, souvenirs, etc.) acquis par une personne durant son séjour à l'étranger.

Deux possibilités de ventilation des données :

Alternative 1 : Présentation selon le but du voyage (à titre professionnel et à titre personnel). Le voyage à titre personnel peut être subdivisé selon les dépenses (santé, éducation et autres).

Alternative 2 : Ventilation selon le type de produit consommé à savoir (biens, transports locaux, hébergement, restauration et autres services (santé, éducation et autres)).

II – PRINCIPALES MODIFICATIONS PAR RAPPORT A MBP5/EBOPS 2002 (1/2)

Par rapport au EBOPS 2002, les modifications essentielles introduites dans la compilation des données sur les services selon EBOPS 2010 portent notamment sur :

- les Services de transformation rendus qui sont inclus dans les « Services de fabrication fournis sur des intrants physiques détenus par des tiers » ;
- le poste « Réparations de biens » du MBP5 qui est dorénavant intitulé « Services d'entretien et de réparation n.c.a. ». Il recouvre l'entretien du matériel de transport, qui était classé dans « Autres transports -Autres » dans le MBP5 ;

II – PRINCIPALES MODIFICATIONS PAR RAPPORT A MBP5/EBOPS 2002 (2/2)

- le poste « transports », qui en plus des services de transport classiques comprend les services postaux et de messagerie qui étaient inclus dans les services de communication dans le BMP5 ;
- les services d'assurance qui sont évalués en estimant le montant des commissions de services inclus dans le montant brut des primes perçues.
- les réparations de gros ouvrages tels que les ponts, le matériel ferroviaire, etc., qui sont classées dans les services de Bâtiments et Travaux Publics.

III – CONCORDANCE ENTRE EBOPS 2010 et CPC version 2

La classification centrale des produits (CPC) est la nomenclature des produits des Nations unies. C'est une nomenclature exhaustive des produits, couvrant les biens et les services. Elle définit un cadre pour la comparaison internationale de divers types de statistiques portant sur les biens, les services et les actifs.

La version actuelle est la CPC-Ver.2 finalisée le 31 décembre 2008.

Les postes de l'EBOPS 2010 peuvent en général être décrits dans les termes de la version 2 de la Classification Centrale de Produits (CPC).

Pour faciliter l'utilisation aux fins de l'Accord Général sur le Commerce de Services (AGCS), des statistiques établies sur la base de l'EBOPS 2010, des tables de correspondances entre l'EBOPS 2010, la CPC et le document W/120 sont disponibles en ligne sur le lien.

<http://unstats.un.org/unsd/tradeserv/TFSITS/msits2010/ebops2cpc.htm>

IV- PRESENTATION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES SERVICES DANS LES PAYS DE L'UEMOA (1/4)

La collecte des informations sur les services dans les pays de l'UEMOA se fait sur la base des enquêtes annuelles auprès des agents économiques, complétées par des sources hors enquêtes (les statistiques du commerce sur les marchandises, données du secteur bancaire, etc.).

La balance des services de l'UEMOA est structurellement déficitaire. Les principales recettes sont le tourisme et les services fournis aux administrations publiques. Quant aux dépenses, elles sont constituées de frets, d'assurances et des autres services aux entreprises.

IV- PRESENTATION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES SERVICES DANS LES PAYS DE L'UEMOA (2/4)

Depuis 2012 avec l'entrée en vigueur du MBP6, les données sur les services en balance des paiements sont disponibles à fréquence annuelle, selon EBOPS 2010.

Elles peuvent être fournies selon le regroupement souhaité et sont produites selon trois (03) zones géographiques à savoir la zone Euro (zone ancre de la monnaie locale), les autres pays de l'UEMOA et les autres pays du monde.

Les premières informations, conformes à cette disposition réglementaire sont compilées à partir de l'année 2011.

IV- PRESENTATION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES SERVICES DANS LES PAYS DE L'UEMOA (3/4)

2.1 EVOLUTION DES EXPORTATIONS DE SERVICES

Tableau 1 : Evolution des exportations de services de l'UEMOA

(Montants en milliards de FCFA)

Intitules	2009	2010	2011*	2012**	2013**
Services	1 503,1	1 807,9	1 905,9	1 983,2	2 131,2
.Transports	212,8	284,1	315,4	342,4	359,9
.Voyages	542,7	625,9	602,2	569,1	677,6
.Services de communication	207,1	274,1	334,1	324,4	347,5
.Services de bâtiment et travaux publics	35,2	78,8	66,2	75,5	86,4
.Services d'assurances	29,3	29,1	31,4	37,6	35,1
.Services financiers	44,1	54,3	41,2	125,4	84,2
.Services d'informatique et d'information	5,6	7,2	17,6	16,0	15,2
.Redevances et droits de licence	0,7	0,9	1,2	2,2	1,6
.Autres services aux entreprises	258,4	258,4	302,5	285,1	305,9
.Services personnels,culturels et relatifs aux loisirs	1,1	1,3	0,4	1,4	1,1
.Services fournis ou reçus par les administrations publiques n.c.a.	166,3	193,9	193,7	204,0	216,5

(*) Données produites au format de la sixième édition du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale du FMI (MBP6), converties au format de la cinquième édition (MBP5)

(**) Estimations

Source : BCEAO

IV- PRESENTATION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES SERVICES DANS LES PAYS DE L'UEMOA (4/4)

2.2 EVOLUTION DES IMPORTATIONS DE SERVICES

Tableau 2 : Evolution des importations de services de l'UEMOA

(Montants en milliards de FCFA)

Intitules	2009	2010	2011*	2012**	2013**
Services	3221,5	4024,8	3921,4	4307,1	5118,7
.Transports	1838,1	2340,4	2161,7	2449,5	2938,6
.Voyages	398,1	453,7	425,8	435,6	548,3
.Services de communication	109,9	153,0	335,8	229,3	310,7
.Services de bâtiment et travaux publics	97,7	144,0	138,7	182,9	202,4
.Services d'assurances	175,1	213,4	211,7	242,6	269,6
.Services financiers	90,0	85,7	81,0	147,5	117,1
.Services d'informatique et d'information	34,9	48,0	17,7	19,0	35,1
.Redevances et droits de licence	21,4	14,8	12,3	15,0	16,7
.Autres services aux entreprises	339,1	393,0	415,2	430,3	504,9
.Services personnels,culturels et relatifs aux loisirs	1,9	6,0	0,6	2,1	3,5
.Services fournis ou reçus par les administrations publiques n.c.a.	115,4	172,7	121,0	153,3	171,9

(*) Données produites au format de la sixième édition du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale du FMI (MBP6), converties au format de la cinquième édition (MBP5)

(**) Estimations

Source : BCEAO

CONCLUSION

La priorité dans l'établissement des statistiques de la balance des paiements sur le commerce des services par produit est de se conformer au MBP6, avant de se conformer à l'EBOPS 2010.

A ce jour plusieurs pays continuent de publier les données sur la base du MBP5 et de l'EBOPS 2002. Des efforts sont donc attendus pour une harmonisation des principes.

De façon particulière au niveau des pays de l'UEMOA, l'entrée en vigueur du MBP6 a permis de faire une avancée notable dans la production des informations. Les données sont disponibles au niveau de la BCEAO selon la classification EBOPS 2010, à partir de 2011.

Je vous remercie de votre attention.